

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3319**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce spécialité Assistant export trilingue

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Stendhal Grenoble III Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Grenoble III

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'activité principale qu'exerceront les titulaires de ce diplôme est de répondre aux besoins des PME PMI qui souhaitent développer leur activité export.

Ils pourront mener des opérations de prospection et de vente à l'étranger, gérer les opérations de logistique et assurer le suivi administratif des opérations internationales.

- Analyser les marchés internationaux et organiser une veille stratégique et commerciale
- Utiliser les différentes aides à l'export
- Réaliser une étude de marché à l'étranger
- Rédiger une offre commerciale export et un contrat de vente
- Utiliser les moyens et les techniques de paiement à l'international
- Utiliser la terminologie des affaires dans la langue étrangère et rédiger des documents professionnels
- Gérer les risques de change et choisir les modes de couverture
- Organiser le transport international de marchandises et gérer les différents aspects qui y sont liés : procédures douanières à

l'international, gestion des sinistres, relations avec les auxiliaires des opérations du commerce international (transitaires, agences en douane...)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en entreprise privée ou publique, ayant une activité tournée vers l'export.

Tous les secteurs d'activité de l'entreprise sont concernés, et plus particulièrement l'agroalimentaire, l'industrie, le transport international, la logistique, le marketing.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- commercial export,
- assistant export,
- chargé de clientèle export,
- assistant en marketing,
- adjoint responsable export.
- collaborateur export

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1202 : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

M1701 : Administration des ventes

M1704 : Management relation clientèle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence pro se prépare en alternance, en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage

Le volume horaire de la formation à l'université est de 460h. Le contrat de professionnalisation ou d'apprentissage est de 12 mois, avec une alternance définie à savoir : 1 semaine sur 2 en formation de septembre à avril, puis temps plein en entreprise de mai à fin Août.

Les modalités d'évaluation sont : contrôle continu et soutenance du rapport de stage en septembre.

Semestres 5 et 6

UE 1 Approche des marchés étrangers (120h) : 12 crédits ECTS

Droit du commerce international : 4 crédits

Marketing international : 4 crédits

Recherche et analyse des données sur les marchés internationaux : 4 crédits

UE 2 Communication sur les marchés étrangers (160h) : 16 crédits ECTS

Langue A - Anglais

Communication orale en anglais professionnel : 4 crédits
 Anglais économique et commercial : 4 crédits
 Langue B - Allemand ou espagnol
 Communication orale en allemand ou espagnol : 4 crédits
 Allemand ou espagnol économique et commercial : 4 crédits
 Les deux langues doivent être maîtrisées de façon identique

UE 3 Techniques du commerce international (120h) : 12 crédits ECTS

Transport et logistique à l'international : 4 crédits
 Maîtriser les opérations douanières : 4 crédits
 Maîtriser les paiements à l'international : 4 crédits

UE 4 Pratique en entreprise : 12 crédits ECTS

UE 5 Projet tutoré (24h) : 8 crédits ECTS

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education - arrêté du 17 novembre 1999)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education - arrêté du 17 novembre 1999)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education - arrêté du 17 novembre 1999)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education - arrêté du 17 novembre 1999)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education - arrêté du 17 novembre 1999)
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de VAE composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels (article L613-4 du code de l'Education). 2 enseignants titulaires (dont le Président de la Commission VAE), un représentant des professionnels, le correspondant VAE de l'UFR.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 28 juin 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-grenoble3.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université Stendhal-Grenoble 3 : www.u-grenoble3.fr

Rubrique licences ou Formation continue

Lieu(x) de certification :

Université Stendhal Grenoble III : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [Grenoble site Saint Martin d'Hères]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Stendhal - Antenne de VALENCE (Drôme) Pôle Latour - Maubourg

Historique de la certification :